

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUILLET 2022

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-six juillet, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ÉGLETONS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Charles FERRÉ, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux : 27.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 juillet 2022.

PRESENTS (19) : Mesdames et Messieurs FERRÉ Charles, DUBOUCHAUD Patricia, DATIN Yves, CONTINSOUZA Nicolas, PEYRAT Denise, TAGUET Jean-Marie, RIVET Murielle, CASSEZ Didier, BOUILLON Ludivine, TRAËN William, DELSOL Annie, OLIVEIRA Mathieu, VILLALBA Liliane, CAUTY Stéphane, FRAYSSE Jean-Michel, GUÉDÉ-FOUCHÉ Danielle, VILLA Olivier, VIDAL Dany, GALET Clarisse.

PROCURATIONS (8) : M. POP Ion Octavian à M. FERRÉ Charles, Mme CARRARA Annie à Mme VILLALBA Liliane, Mme FORYS Claire à Mme RIVET Murielle, M. KOLBEL Paul à M. FRAYSSE Jean-Michel, TROUSSIER Maréva à M. FERRÉ Charles, M. LACROIX Laurent à M. VILLA Olivier, Mme MAIMBOURG-BUISSON Brigitte à Mme GALET Clarisse.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. OLIVEIRA Nicolas.

- N°1 D.CM/2022/72 Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets - année 2021

APPROUVÉE à l'unanimité

- N°2 D.CM/2022/73 Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif - année 2021 -

APPROUVÉE à l'unanimité

- N°3 D.CM/2022/74 Lancement de la procédure de renouvellement de la Délégation de Service Public du Cinéma l'Esplanade

APPROUVÉE à l'unanimité

- N°4 D.CM/2022/75 Demande de subvention auprès de l'Etat au titre du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) pour le désamiantage du P5

APPROUVÉE à l'unanimité

- N°5 D.CM/2022/76 Attribution des marchés de restauration collective
- APPROUVÉE à l'unanimité

APPROUVÉE avec 22 votes pour et 5 contre

- N°6 D.CM/2022/77 Avis du Conseil Municipal sur la cession de plusieurs logements par Égletons Habitat

APPROUVÉE avec 25 vote pour

- N°7 D.CM/2022/78 Approbation du plan de formation 2022

APPROUVÉE à l'unanimité

- N°8 D.CM/2022/79 Modification du tableau des emplois et des effectifs de la Commune

APPROUVÉE à l'unanimité

VU POUR ETRE AFFICHÉ A LA PORTE DE LA MAIRIE CONFORMEMENT AUX PRESCRIPTIONS DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES.

Égletons, le 27 juillet 2022

Le Maire,

Charles FERRÉ

